

Délibération du Conseil Municipal
de la commune de QUIERS
du vendredi 9 février 2024

DEL-2024-01

Le vendredi neuf février deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le cinq février deux mille vingt-quatre, convocation diffusée le même jour s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Davy BRUN, Maire de QUIERS.

ETAIENT PRESENTS : M. Davy BRUN, M. Gérard FABRE, M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Nathalie PAULON, Mme Mégane CORDELLE, M. José CUETO, M. Laurent GADET, Mme Rozenn LUX, Mme Véronique THOLLET, Mme Agnès SURATEAU.

ETAIT ABSENTE EXCUSEE : Mme Marie BRIARD qui donne pouvoir à M. Gérard FABRE.

ETAIENT ABSENTS NON EXCUSES : Mme Laurine DECAUDIN, M. Sacha RACCAH.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 11

SECRETAIRE DE SEANCE: Mme Nathalie PAULON

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte

Objet : Avis sur le projet de révision du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement.

Suite au courrier reçu le 15 décembre 2024 de Monsieur le Préfet de la Région Ile de France, Préfet de Paris, Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet de révision régional de l'habitat et de l'hébergement.

Après étude et concertation,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 4 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions des membres présents et représentés,

Donne un avis favorable au projet de révision du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement.

Fait et délibéré à Quiers, le 9 février 2024

Pour extrait certifié conforme

Par délégation du Maire, l'Adjoint Gérard FABRE

